

Communiqué de presse

Rénovation thermique - La Banque des Territoires accompagne le Département du Calvados pour financer la rénovation du collège Val d'Aure à Isigny-sur-Mer

Caen, le 27 février 2026

Le Département du Calvados signe un prêt de 6,85 M€¹ avec la Banque des Territoires pour financer la rénovation du collège Val d'Aure à Isigny-sur-Mer. Les collégiens et les personnels de l'établissement bénéficient à l'issue des travaux d'un cadre d'apprentissage et de travail amélioré avec notamment une meilleure isolation thermique et des espaces adaptés à l'évolution des besoins du collège. Le Département du Calvados diminue ce faisant son empreinte environnementale en baissant significativement la consommation énergétique du collège.

Construit à la fin des années 60, le collège Val d'Aure a fait l'objet d'importants travaux de restructuration débutés en 2023 pour une mise en service à la rentrée 2025. L'opération menée par le Département du Calvados visait à moderniser en profondeur l'ensemble de l'établissement afin de garantir un cadre d'accueil conforme aux attentes actuelles en matière d'éducation, de performance énergétique et de sécurité.

Les prêts de la Banque des Territoires ont permis concrètement de financer les améliorations suivantes :

- isolation des murs par l'extérieur, des vides sanitaires et des sous-sols ;
- renforcement de l'isolation du préau ;
- amélioration de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture terrasse ;
- installation d'une pompe à chaleur Air / Eau avec production d'eau chaude sanitaire à moindre coût énergétique
- intégration d'un éclairage 100 % LED ;
- extension du préau et du réfectoire.

La transition écologique et la performance environnementale ont été au cœur de cette opération de restructuration, notamment grâce à la conception bioclimatique (mise en œuvre de protections solaires adaptées aux orientations du bâtiment), l'utilisation de matériaux biosourcés et particulièrement le bois pour ses propriétés écologiques, l'optimisation de la lumière naturelle pour contribuer à un cadre d'apprentissage apaisé et stimulant pour les élèves.

Les collégiens et les personnels bénéficient désormais d'un confort thermique amélioré. La consommation énergétique du collège est par ailleurs attendue en baisse de 54%, diminuant l'empreinte environnementale du Département.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les efforts déployés par le Département dans le cadre de sa feuille de route Calvados Vision 2030 qui vise à promouvoir la transition écologique définie dans sa stratégie bas carbone.

Le collège du Val d'Aure a par ailleurs intégré le dispositif Collège+ Calvados depuis la rentrée 2024.

Le projet vise à faire évoluer les usages et les pratiques pédagogiques grâce à une réflexion approfondie sur les espaces de vie scolaire et les salles de classe.

¹ Prêt transformation énergétique d'une durée de 25 ans.

L'objectif est d'offrir aux élèves **une nouvelle expérience de vie au collège**, favorisant l'autonomie, l'accès au numérique, la découverte culturelle, l'ambition scolaire et le développement des compétences, afin de répondre au mieux aux enjeux éducatifs actuels.

Dans le cadre de la restructuration, les espaces ont été repensés selon les besoins et en anticipant leurs évolutions futures.

Pour **Jean-Léonce Dupont, président du Conseil départemental du Calvados** :

« Ce contrat de financement de représente une opportunité pour le Département en matière de stratégie de financements de ses investissements. En nous apportant des conditions de financement optimales pour mener à bien nos investissements dans l'éducation, ce partenariat permet de diversifier le financement d'une partie de notre plan pluriannuel d'investissement dont une partie est centrée sur l'éducation. Il présente l'avantage d'être souple et apporte de premières réponses aux obligations de "verdissement" de la dette. »

Céline Senmartin, directrice régionale de la Banque des Territoires Normandie, déclare :

« Ce projet de rénovation ambitieux mené par le Département du Calvados s'inscrit dans le programme EduRénov² déployé par la Banque des Territoires. Ce programme permet d'accélérer la rénovation des bâtiments scolaires et éducatifs et aide les collectivités à réduire leur consommation d'énergie.

Et si ces prêts existent, c'est grâce à tous les détenteurs de Livrets A, LDDS et LEP. Car une partie de leur épargne nous est confiée par l'Etat afin de les transformer en prêts d'utilité publique sur des enjeux majeurs pour nos concitoyens et l'avenir des territoires. »

A propos du Département du Calvados

L'une des responsabilités principales du Département est d'assurer les meilleures conditions matérielles d'études et de travail aux collégiens calvadosiens : de la rénovation à l'équipement des établissements, en passant par le développement du numérique éducatif, il est mobilisé pour accompagner au mieux les jeunes dans cette étape déterminante de leur scolarité, pour leur construction et la préparation de leur avenir.

Au-delà des bâtiments éducatifs, le plan stratégique immobilier du Département est résolument orienté vers la transition énergétique du patrimoine de la collectivité.

Parmi les actions mises en œuvre :

- > Construire des bâtiments à énergie positive plus exigeants que la réglementation ;
- > Réduire de 25% la consommation énergétique globale ;
- > Remplacer la moitié des systèmes de chauffage à énergie fossile ;
- > Remplacer les ampoules à filament par des technologies LED dans les bâtiments non encore équipés ;
- > Aménager les sites en équipements vélos (95 sites à équiper d'un local vélo) et en bornes de recharge électrique (80 bornes à déployer sur 4 ans).

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



² Pour en savoir plus sur le programme EduRénov, cliquer [ICI](#).

A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

Contacts presse :

Département du Calvados

Marianne Fresnais – presse@calvados.fr – 06.98.96.05.45

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts

Alexis Nugues – alexis.nugues@caissedesdepots.fr – 06.81.55.59.24